

Docteur Robin MARTIN
Médecin associé
Service de chirurgie reconstructrice du genou
CHUV – Site de l'Hôpital Orthopédique
Av. Pierre-Decker 4
CH – 1011 Lausanne
Tél. 021/314.27.50
Fax 021/314.45.47



Madame, Monsieur,

Vous venez de vous faire opérer. L'intervention réalisée fut :

ORGANISATION DE VOTRE SUIVI POSTOPERATOIRE :

1. PANSEMENTS :

- Vos changements de pansements se feront à l'infirmierie de la polyclinique de l'Hôpital Orthopédique, niveau 03 jusqu'au retrait des fils/agrafes.
- Un premier rendez-vous vous a été fixé. Les suivants le seront lors de chaque contrôle.
- Les contrôles se font 1x/3-4 jours, jusqu'au retrait des fils/agrafes qui est prévu entre le 15ème et le 20ème jour postopératoire.
- Votre chirurgien ne sera pas toujours présent lors de ces contrôles.
- Contact : +41 (0)21/314.96.11.

2. PHYSIOTHERAPIE :

Veillez la commencer au 5ème jour postopératoire :

- soit à l'hôpital orthopédique (niveau 02) : +41 (0)21/314.95.20.
- soit chez un physiothérapeute de votre choix.

3. CONSULTATION DE CONTROLE :

Vos rendez vous vous ont été fixés à votre sortie de l'hôpital.

Vous pouvez le modifier, dans la mesure du possible, au +41 (0)21/314.27.50

Les consultations ont lieu en principe les mardis et vendredis, de 8h à 15h30, à la polyclinique de l'Hôpital Orthopédique, niveau 03.

4. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Notre secrétariat reste à votre disposition pour tout problème administratif. Veuillez nous contacter, soit au +41 (0)21/314.27.50, soit par email team.genou-ligamentaire@chuv.ch,

pour :

- le renouvellement des prescriptions de médicaments ;
- le renouvellement des prescriptions de physiothérapie ;
- les problèmes liés à vos documents d'assurance ;
- une demande de prolongation de votre certificat d'incapacité de travail.

5. URGENCES :

En cas d'urgence, vous pouvez nous joindre par téléphone au 021/314.27.50 aux heures ouvrables. Le médecin de garde est joignable via la centrale du CHUV au 021/314.11.11.

Docteur Robin MARTIN